

210 - LACOTE - 29032019 - 11423

Sujet: [INTERNET] EOLIENNES LES AILES DU PUY DE RIO LAURIERE

De : "Ernest Lacote" <ernest.lacote@orange.fr>

Date : Fri, 29 Mar 2019 11:23:44 +0100

Pour : <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

ernest.lacote@orange.fr

MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR

CAPTAGE D EAU SUR LA PARCELLE E 447 LAURIERE

Il a été créé par accord entre divers propriétaires du village de VOLONDAT le 8 janvier mille huit cent quatre vingt huit

enregistré le 5 novembre mille neuf cent deux une servitude d'eau à usage normal, pour alimenter les habitations de certaines habitations du village de VOLONDAT

Cette convention de servitude a été complétée le 30 septembre mille neuf cent soixante quinze à l'étude de maître LAURENT NOTAIRE à BESSINES SUR GARTEMPE

Le captage de plusieurs sources se situe dans une zone humide sur les parcelles E 447 E 445

le point de départ de la conduite souterraine se trouve sur la parcelle E 447 des drainages provenant des parcelles situées en amont arrivent à ce point de départ sur la parcelle

E 447

De cet endroit part en conduite souterraine pour acheminer l'eau au village de Volondat, cette eau est encore utilisée par les résidents du village.

Ma grande inquiétude suite aux énormes terrassements pour la construction du socle support de l'éolienne est la disparition des veines d'eau.

Ce captage d'eau est absolument oublié dans l'étude, hasard ou pas?

cordialement

LACOTE ERNEST